



Ensemble!

.....

Politique en matière de diversité culturelle
de la Ville de Gatineau





Politique
en matière
de diversité
culturelle

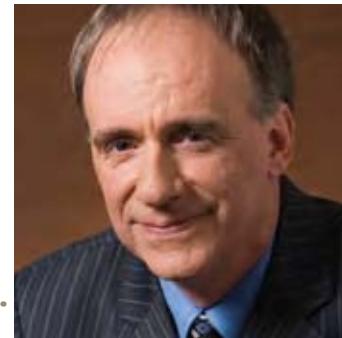




Table des matières

| | |
|--|-----|
| Message du maire | 4 |
| Mot des conseillers municipaux | 5 |
| Avant-propos: une question d'identité | 6-9 |
| Une définition inclusive de la diversité culturelle | 10 |
| Une politique cohérente | 12 |
| Objectif principal | 14 |
| La diversité culturelle: un partage de responsabilités | 16 |
| Gatineau, une ville proactive | 18 |
| Les grands défis | 20 |
| Principes directeurs | 24 |
| Les grandes orientations | 26 |
| Les champs d'action à considérer | 30 |
| La gouvernance et la mise en œuvre | 36 |
| Conclusion | 37 |
| Remerciements | 38 |

Message du maire



La diversité culturelle est un atout dont la Ville de Gatineau ne saurait se passer. Les citoyens de toutes origines qui adoptent notre ville enrichissent et vivifient l'identité gatinoise.

Consciente de cette diversification croissante de sa population, Gatineau veut assurer à tous ses citoyens les conditions sociales, culturelles, économiques et politiques favorables à leur épanouissement.

La Ville de Gatineau s'inscrit déjà comme un chef de file dans le domaine du rapprochement interculturel; ainsi, ses efforts en matière d'accueil, d'intégration et de rapprochement interculturel lui ont valu l'obtention en 2008 du Prix de la citoyenneté du Québec, le Prix Maurice-Pollack. L'avènement d'une politique municipale en matière de diversité culturelle traduit bien l'importance que la Ville accorde au développement des communautés qui la composent dans le cadre d'un contrat social commun.

Cette politique municipale vise à doter Gatineau de grandes orientations et de principes qui soutiendront ses interventions et ses pratiques en matière de diversité culturelle. Ensemble, nous pouvons construire un milieu de vie dont les fondements sont le respect, l'équité, le pluralisme et l'inclusion. Dans la foulée de la Charte québécoise des droits et libertés de la personne, la Ville de Gatineau entend en effet promouvoir la dignité de chacun de ses citoyens, quelle que soit son origine.

Le rapprochement interculturel et l'ouverture à la différence sont les moyens privilégiés par la Ville de Gatineau pour tisser des liens entre les citoyens. Par ses actions, la Ville vise à mettre en place des conditions propices à la connaissance mutuelle et au dialogue interculturel. Ces actions assureront le maintien de la cohésion sociale et la saine cohabitation des différences.

Chaque Gatinoise, chaque Gatinois, quel que soit son origine ou son groupe d'appartenance, doit se sentir citoyen à part entière. Pour ce faire, il doit pouvoir assurer son autonomie financière, développer des liens sociaux, évoluer dans un environnement sain afin de s'épanouir et se réaliser. Au-delà de la simple inclusion, l'intégration fait en sorte que chacun a le sentiment qu'il a sa place et un rôle à jouer dans son milieu de vie. Il en tire fierté et dignité.

J'invite l'ensemble des citoyens, des intervenants et des partenaires à participer aux efforts déployés pour assurer la réussite de la mise en œuvre de cet important projet social et ainsi confirmer Gatineau dans son rôle de ville accueillante, évolutive et dynamique, fière de sa diversité et de son identité.

Marc Bureau
Maire de Gatineau

Mot des conseillers municipaux



La politique municipale en matière de diversité culturelle que nous avons l'honneur de vous présenter fait suite à un engagement inscrit dans la Politique culturelle de la Ville de Gatineau adoptée officiellement en 2003.

Le processus d'élaboration a été enclenché en 2006, assorti dès 2007 d'une démarche de consultation qui a rejoint les citoyens ainsi que l'ensemble des intervenants et des partenaires, leur offrant l'occasion de réagir aux différentes propositions qui leur ont été soumises et de contribuer de façon importante au développement et à l'enrichissement de cette politique. Ainsi, les commentaires et les suggestions ont été fidèlement rapportés et analysés afin de s'assurer que les éléments de la politique comme les définitions, l'identification des défis, les grandes orientations et les grands principes prennent en compte la réalité de tous ceux qui sont appelés à jouer un rôle partenarial important dans un tel projet de société. Nous pensons particulièrement au plan d'action qui y est relié.

Parallèlement, une démarche théorique menée par l'équipe de recherche et de consultants a permis d'établir un cadre de référence nous amenant résolument vers le choix d'une approche qui sera en mesure de traduire non seulement cette volonté de cohabitation des différences à Gatineau, mais également d'identifier et de définir les grands axes d'intervention qui devront être pris en compte, garantissant ainsi l'atteinte des objectifs de ce projet commun.

Nous tenons à remercier tous les citoyens et tous les représentants d'organismes, les intervenants du milieu, les membres de la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine, le Service des arts, de la culture et des lettres, les membres du comité de suivi ainsi que les employés de la Planification stratégique et des Communications, les employés et les membres du conseil municipal qui se sont associé à cette démarche, pour leur soutien et leur contribution à la réalisation de cette politique. Nous tenons également à souligner particulièrement l'appui constant du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec qui s'inscrit déjà comme un partenaire très engagé dans cette démarche.

Simon Racine

Conseiller municipal, président de la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine

Joseph De Sylva

Conseiller municipal, responsable du dossier de la diversité culturelle

A photograph of nine diverse children of various ethnicities and ages, all smiling warmly at the camera. They are arranged in a cluster, some looking directly at the viewer while others look slightly off-camera. The children are dressed in casual clothing like t-shirts, button-down shirts, and a floral dress.

Avant-propos

.....

Une question d'identité

.....

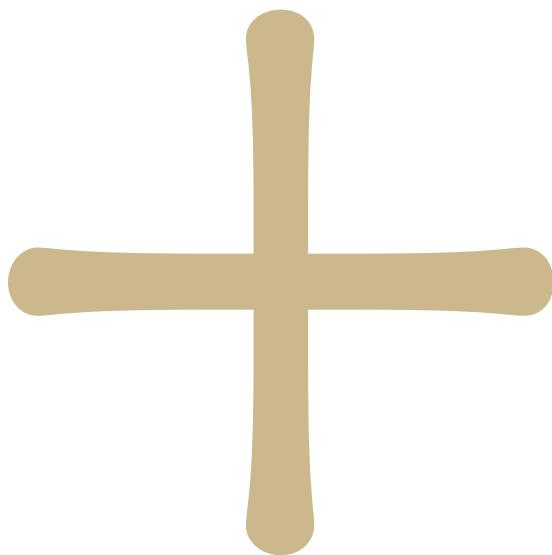
Une seule ville

Gatineau, aujourd’hui la quatrième ville en importance au Québec, regroupe les ex-villes d’Aylmer, de Buckingham, de Gatineau, de Hull et de Masson-Angers sur un large territoire s’étendant d’ouest en est sur au-delà de 55 kilomètres de longueur pour atteindre une superficie totale de plus de 335 kilomètres carrés.

Une grande ville en plein boom démographique et économique, reconnue notamment pour son caractère novateur, sa proximité avec la capitale nationale fédérale et qui fait le choix, dans son plan stratégique déposé en 2003, de développer son identité «en misant sur l’aspect distinctif de Gatineau comme ville francophone enrichie par sa diversité culturelle».

En 2003, à la suite du dépôt de sa politique culturelle, l’affirmation du français comme langue commune est également clairement énoncée. La Ville y prend également l’engagement de se doter d’une politique interculturelle propre à orienter ses actions en matière de diversité culturelle.

Gatineau a d’ailleurs adopté, au cours des dernières années, quelques politiques importantes qui témoignent de ses préoccupations sociales, qu’il s’agisse de la politique familiale ou de la politique d’habitation.



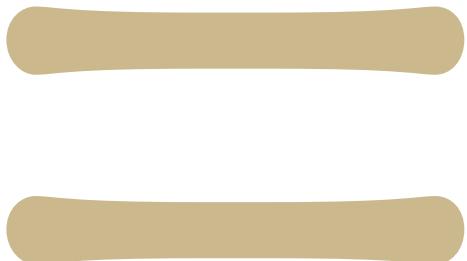
Des citoyens pluriels

La force et la vitalité d'une ville comme Gatineau sont reliées au dynamisme de sa population et aux liens qui se tissent entre chaque citoyen.

Environ 250 000 citoyens cohabitent sur un vaste territoire aux contrastes multiples. En effet, tout en se définissant comme ville, la présence de l'urbain et du rural est étroitement juxtaposée.

Parallèlement, la croissance démographique de Gatineau, trois fois plus élevée que celle de l'ensemble de la province, s'explique en bonne partie par les migrations interrégionales et interprovinciales, et par l'immigration qui s'est développée de façon continue depuis les années 1950.

La ville compte ainsi des citoyens de longue date, majoritairement nés ici ou ayant réussi leur processus d'intégration, francophones de naissance ou d'adoption, jumelés à une proportion d'anglophones importante, notamment dans certains secteurs de la ville. La présence ancestrale autochtone, en particulier les Algonquins, se reflète également au sein de la population. Issus de vagues d'immigration plus récentes, les nouveaux citoyens dont le statut peut varier à l'arrivée – qui représentent près d'une personne sur dix – positionnent maintenant la ville de Gatineau au deuxième rang des grandes agglomérations urbaines du Québec pour la proportion de personnes nées à l'étranger au sein de sa population.



Un contrat social commun

L'avènement d'une politique en matière de diversité culturelle s'inscrit dans une volonté d'assurer la cohésion sociale ainsi que le développement des communautés qui la composent dans le respect de leurs différences, mais en accord avec un contrat social commun favorisant l'intégration de tous les citoyens. Ceci sera réalisé dans le respect de valeurs partagées, mais également dans la reconnaissance des ressemblances qui créent notre propre identité gatinoise, suscitent le sentiment d'appartenance et nous incitent à influencer positivement son développement dans le cadre d'un concept de citoyenneté ouvert axé sur la participation et le partenariat et soutenu par le dialogue interculturel.



Une définition inclusive de la diversité culturelle

La diversité culturelle se définit comme *l'ensemble des valeurs et des caractéristiques identitaires liées à la culture, dont l'origine ethnique, la langue, la religion et les appartenances multiples, incluant l'identité locale.*

La Ville de Gatineau entend ainsi développer une définition inclusive et globale. Celle-ci interpelle l'ensemble de la société gatinoise et vise entre autres à reconnaître les différentes identités qui la composent et à tisser des liens entre ses citoyens. Elle comprend les personnes issues d'une

immigration récente ou plus ancienne (citons, à titre d'exemple, les personnes nées au Québec de parents provenant de l'étranger), les individus dits de minorités visibles, les autochtones, ainsi que les différents groupes de référence auxquels les citoyens s'identifient.

Elle inclut également les citoyens nés au Québec ou au Canada, résidant à Gatineau et se révélant comme faisant partie d'une identité dite «locale» axée notamment sur l'histoire et le patrimoine culturel qui lui sont propres.



Une politique cohérente

La Politique en matière de diversité culturelle se définit comme *l'ensemble des modèles, des actions et des mécanismes que Gatineau peut mettre en place et réaliser afin de créer les conditions propices au rapprochement interculturel, à l'ouverture à la différence, à l'accueil et l'intégration à la communauté locale, ainsi que la participation et l'adaptation des politiques, des structures et des services municipaux face aux nouveaux enjeux et défis que cela représente.*

Une politique cohérente en matière de diversité culturelle doit impérativement passer par l'accueil et la reconnaissance des différences, premières étapes indispensables de l'intégration et de la sensibilisation, mais elle doit également être en mesure de dépasser ces stades pour arriver à un véritable échange entre

les différents éléments de sa diversité culturelle, incluant la société locale.

Cette politique place donc le grand défi du rapprochement interculturel et de l'ouverture à la différence au cœur de ses préoccupations. Une approche qui considère la diversité culturelle non seulement dans le

cadre plus traditionnel de l'accueil et de l'intégration de l'immigration, mais, de façon innovante, vise l'ensemble des interventions et des compétences dont dispose une Administration municipale pour aborder les enjeux et les défis associés à la diversité culturelle, dans son sens le plus large.





Objectif principal

Doter la Ville de Gatineau des moyens et des ressources ainsi que d'un cadre de référence pour l'intégration harmonieuse de la diversité culturelle sur son territoire.

La Ville de Gatineau entend assurer à tous ses citoyens un environnement social, culturel, économique et politique propre à leur offrir des occasions d'épanouissement maximal. Ainsi, ils pourront exprimer leur spécificité culturelle d'origine tout en développant leur sentiment d'appartenance ainsi que leur contribution à une identité gatinoise forte.

La Politique en matière de diversité culturelle entend réaliser les sous-objectifs suivants :

- Faire en sorte que chaque citoyen, quelles que soient ses origines ou ses caractéristiques identitaires, puisse développer à Gatineau son sentiment d'appartenance et participer à son plein développement sur les plans social, culturel, économique et politique.
- Mettre de l'avant une attitude proactive en établissant les fondements d'une politique en matière de diversité culturelle basée sur une approche globale et inclusive. La société locale est considérée comme partie intégrante de cette diversité culturelle tout en tenant lieu d'identité de référence commune tissant des liens entre tous ses citoyens.
- Assurer le développement optimal de l'identité gatinoise dans le respect de valeurs partagées et d'un contrat social commun.
- Doter la Ville de Gatineau des ressources et des façons de faire lui permettant de créer les conditions propices à la réalisation de la politique.

La diversité culturelle : un partage de responsabilités

Plusieurs villes se sont dotées de services particuliers associés à la diversité culturelle ou ont procédé à l'instauration de politiques et de plans d'action de façon autonome.

L'absence d'un cadre de référence provincial et la complexité des niveaux de compétences des différents paliers de gouvernement posent un défi majeur à l'action municipale dans ce domaine.

Par exemple, même si l'immigration relève d'un domaine de juridiction partagé entre les gouvernements provincial et fédéral, il n'en demeure pas moins que les villes exercent depuis de nombreuses années des fonctions importantes concernant la diversité culturelle. Le gouver-

nement du Québec a d'ailleurs fait de la régionalisation de l'immigration une de ses priorités et a conclu à cet effet de nombreuses ententes avec plusieurs villes ou régions, dont Gatineau et l'Outaouais.

Certaines balises législatives (par exemple, la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics) et juridiques (par exemple, les chartes québécoise et canadienne qui concernent les droits et libertés, incluant la notion d'égalité, et la Charte de la langue française)

font également en sorte que les villes doivent développer une approche intégrée et cohérente face à ces enjeux. Ces balises, établies par les gouvernements québécois et canadien, constituent également un cadre auquel doivent se conformer les municipalités.

Ce phénomène s'inscrit d'ailleurs dans le cadre plus général de l'importance politique acquise depuis quelques années par les municipalités au Canada, mais également au Québec.

L’élargissement de leurs champs de compétence en témoigne de façon éloquente : du logement au transport en commun en passant par l’économie, la culture et la vie communautaire, les villes agissent dorénavant en tant que partenaires dans des secteurs autrefois associés exclusivement aux autres paliers de gouvernement. De plus, les villes sont désormais perçues, dans le cadre de l’importance acquise par la gouvernance de proximité, comme les acteurs le plus près des besoins de leur population.

Les enjeux associés à la diversité culturelle se situent aujourd’hui au croisement de ces évolutions et la Ville de Gatineau entend y jouer un rôle de premier plan.



Gatineau, une ville proactive

L'engagement actuel de la Ville de Gatineau repose sur le développement d'une approche proactive en matière de diversité culturelle.



Inspirée par la création, en 1974, d'un poste dédié aux relations interculturelles dans l'ex-Ville de Hull, la nouvelle Ville de Gatineau a repris le flambeau dès 2002 en se dotant d'une ressource principale-

ment affectée à ces fonctions relevant du Service des arts, de la culture et des lettres.

Depuis, elle a affirmé ses intentions en jouant un rôle important,

notamment dans la mise en valeur des cultures d'origine, l'accueil et l'intégration des immigrants, ainsi que le rapprochement interculturel. Cette approche s'est traduite par des actions concrètes et la prise en compte de la diversité culturelle dans les services qu'elle offre à sa population et dans les décisions administratives et politiques.

Citons, à titre d'exemples, certaines réalisations et prises de décision qui témoignent de l'engagement de la Ville de Gatineau en matière de diversité culturelle :

- La création, dès 2003, d'une section intitulée *Immigration et*

communautés culturelles dans le site Web municipal et de la section intitulée *L'Interculturel* dans le programme *Culture et loisirs* distribué à toute la population.

- Le développement d'un répertoire des ressources et l'établissement de liens avec les chefs de file des communautés culturelles œuvrant à Gatineau.
- La reconnaissance et le soutien à la programmation d'événements reposant sur des thématiques visant le rapprochement interculturel comme *Le Mois de l'histoire des Noirs*, la *Semaine d'actions contre le racisme*, le *Mois du patrimoine asiatique*, le *Mois du patrimoine portugais*, la *Semaine québécoise des rencontres interculturelles* et la *Journée gatinoise de célébration de la diversité*.
- L'adoption de résolutions confirmant le positionnement de la Ville de Gatineau dans le dossier de la diversité et certains enjeux qui y sont reliés comme la réitération officielle de l'engagement de la Ville de Gatineau relativement aux

valeurs et principes édictés dans la *Charte québécoise des droits et libertés de la personne*, la participation au comité de travail de la Commission canadienne pour l'UNESCO et la signature officialisant l'adhésion de la Ville à la *Coalition canadienne des municipalités contre le racisme et la discrimination*.

- La réalisation et le soutien d'activités de mise en valeur des cultures d'origine en collaboration avec les partenaires du milieu et le soutien entre autres du *ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec* (par exemple : expositions, spectacles littéraires, dégustations, prestations artistiques, conférences).
- La réalisation et la collaboration dans le cadre d'activités de rapprochement interculturel (par exemple : colloques, forums de discussion sur des thèmes reliés).
- Le partage de l'expertise et des compétences (par exemple : membre du *Comité des partenaires du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec* visant le développement d'un plan d'action en matière d'accueil, d'intégration et de rapprochement interculturel).

Communautés culturelles du Québec; représentation au sein de la *Commission de la culture de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais*, membre participant à la recherche initiée par l'Université de Sherbrooke portant sur *l'immigration en dehors des métropoles*; participation à des groupes de discussion et des conférences d'envergure régionale, provinciale et canadienne).

- Le développement d'outils de promotion innovateurs (par exemple : participation au développement d'une série de quatorze émissions hebdomadaires intitulée *Une planète dans ma ville* portant sur la diversité culturelle à Gatineau).
- La signature d'ententes de partenariat avec le *ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec* visant le développement d'un plan d'action en matière d'accueil, d'intégration et de rapprochement interculturel.
- La mise sur pied de séances d'accueil de nouveaux citoyens sur une base mensuelle.



Les grands défis

Favoriser le rapprochement interculturel et l'ouverture à la différence

Le rapprochement interculturel et l'ouverture à la différence sont les moyens privilégiés pour favoriser les relations et tisser des liens entre les citoyens dans le respect des spécificités de chacun, mais également de l'identité locale. Ceci est assuré par la mise en place de conditions propices à l'amélioration de la connaissance mutuelle par le dialogue interculturel qui favorisera notamment le maintien de la cohésion sociale, la saine cohabitation des différences et la prise en charge collective menant à la prévention et à la résolution des tensions sociales.



Encourager l'intégration et la participation citoyenne

Chaque résidant, quels que soient ses origines ou son groupe de référence, doit se sentir considéré comme un citoyen à part entière à Gatineau. Pour ce faire, il doit pouvoir avoir accès aux moyens d'assurer son autonomie financière, développer des liens sociaux et évoluer dans un environnement sain lui permettant de s'épanouir et de réaliser son potentiel. Au-delà de la simple inclusion, l'intégration fera en sorte que chacun aura le sentiment qu'il a sa place et un rôle à jouer dans son milieu de vie, et ce sentiment contribuera à sa fierté ainsi qu'à sa dignité d'y appartenir et à sa volonté de participer à son tour à son développement.





Collaborer au développement de la structure d'accueil

La Ville de Gatineau exerce un pouvoir d'attraction important auprès des nouveaux arrivants, mais également auprès d'une migration secondaire de personnes nées à l'étranger précédemment établies dans d'autres villes et régions du Québec ou du Canada. Cette tendance n'a fait que s'accentuer au cours des dernières années alors que Gatineau se diversifie tant au niveau des différentes origines qui la composent qu'à celui des groupes de référence auxquels ces personnes s'identifient. À ce titre, elle désire s'assurer qu'elle est à même d'offrir les services requis pour bien les accueillir en visant un établissement durable, et ce, en partenariat avec les citoyens et les organismes du milieu.

Assurer la gouvernance et la mise en œuvre

La politique municipale en matière de diversité culturelle de Gatineau et le plan d'action seront encadrés pour assurer leur mise en œuvre en conformité avec les grands principes et les grands engagements qui y seront reliés. Par gouvernance, on entend la mise en place d'une structure permettant le suivi, l'évaluation ainsi que l'adaptation de cette politique et du plan d'action. La mise en œuvre traduit l'esprit et les grandes orientations de la politique dans ses actions et ses façons de faire. Celles-ci sont accompagnées des ressources financières, matérielles et humaines propres à assurer la réalisation de la politique.



Principes directeurs

La Ville de Gatineau considère que :

- La diversité culturelle doit être reconnue comme une richesse et un moteur de développement important dans tous les secteurs de la vie municipale.
- L'ouverture à la différence repose sur le respect des spécificités de chacun, mais également de l'identité locale qui agit en toile de fond. Le respect des valeurs communes de la société locale est essentiel à la saine cohabitation des citoyens.
- Le respect de l'égalité entre les sexes est une valeur reconnue de la société québécoise.
- Le rapprochement et le dialogue sont les moyens privilégiés pour favoriser les relations interculturelles et tisser des liens entre les citoyens.
- L'ouverture à la différence doit être soutenue par un engagement collectif et partagé de lutter efficacement contre les préjugés, le racisme et la discrimination.
- L'intégration est un processus complexe dont la durée peut être variable. Différente de l'assimilation, elle commande des efforts autant de ceux qui désirent s'intégrer que de ceux qui sont déjà établis.
- L'atteinte de l'autonomie financière est un facteur primordial de l'intégration.
- Le français comme langue commune est l'instrument essentiel au rapprochement ainsi qu'au dialogue interculturels.



- En tant que responsabilité partagée, la réussite de l'approche interculturelle implique la reconnaissance du rôle joué par d'autres organismes et partenaires. En cela, la Ville n'entend pas se substituer aux services actuels, mais doit participer aux processus répondant aux besoins des citoyens dans une optique de complémentarité.
- Chaque citoyen est considéré comme un citoyen à part entière et a un rôle à jouer dans le développement de sa communauté.
- Le milieu de vie est l'entité la plus proche du citoyen et il constitue un lieu idéal de rapprochements interculturels et de développement d'un sentiment d'appartenance.
- L'Administration municipale est le niveau de gouvernement le plus près des citoyens et elle doit donc assurer une direction sur les actions et les décisions en matière de diversité culturelle sur son territoire.
- La réalisation d'une politique en matière de diversité culturelle rejoint plusieurs secteurs et services municipaux, et sa gouvernance ainsi que sa mise en œuvre reposent sur une approche axée sur la transversalité.
- La neutralité religieuse de l'institution municipale est garante du respect des caractères confessionnels de chacun.





Les grandes
orientations

Une approche inspirée de l'interculturalisme

L'interculturalisme propose la reconnaissance et la valorisation des différences dans le cadre de l'édification d'une identité, de valeurs et d'un contrat social commun. Ce modèle met l'accent sur les échanges interculturels, l'adaptation réciproque et la construction d'un monde commun. Cette ouverture à la différence passe également par la reconnaissance des éléments de ressemblance qui nous rassemblent.

Nos engagements :

- Transmettre une vision commune de l'approche interculturelle et la promouvoir.
- Créer des occasions d'expression, de rencontre et de dialogue interculturels.
- Développer notre action en se basant sur une identité gatinoise inclusive et englobante.
- Collaborer au développement de la structure d'accueil.

Des valeurs rassembleuses

Le partage de valeurs communes est à la base de la création de conditions propices au développement du sentiment de bien-être de nos citoyens, tant du point de vue individuel que social. Il permet l'édification d'une identité forte dans laquelle chaque citoyen se reconnaît et à laquelle il est invité à participer.

Nos engagements :

- Intégrer la lutte contre les préjugés, le racisme et la discrimination comme un moyen privilégié pour favoriser un développement harmonieux de notre communauté.
- Promouvoir les valeurs de respect, d'ouverture, de dialogue, de solidarité, d'égalité, de responsabilité, de réciprocité, de reconnaissance, de transparence et de fierté.



Un rôle de direction basé sur le partenariat

La Ville de Gatineau entend exercer un rôle de direction, de coordination et de partenariat auprès de la population, des organismes, des institutions, des ordres de gouvernement et des acteurs interpellés par les enjeux associés à la diversité culturelle sur son territoire.

Nos engagements :

- Projeter une vision politique claire et partagée.
- Se doter d'une structure de coordination efficace.
- Valoriser l'approche partenariale.

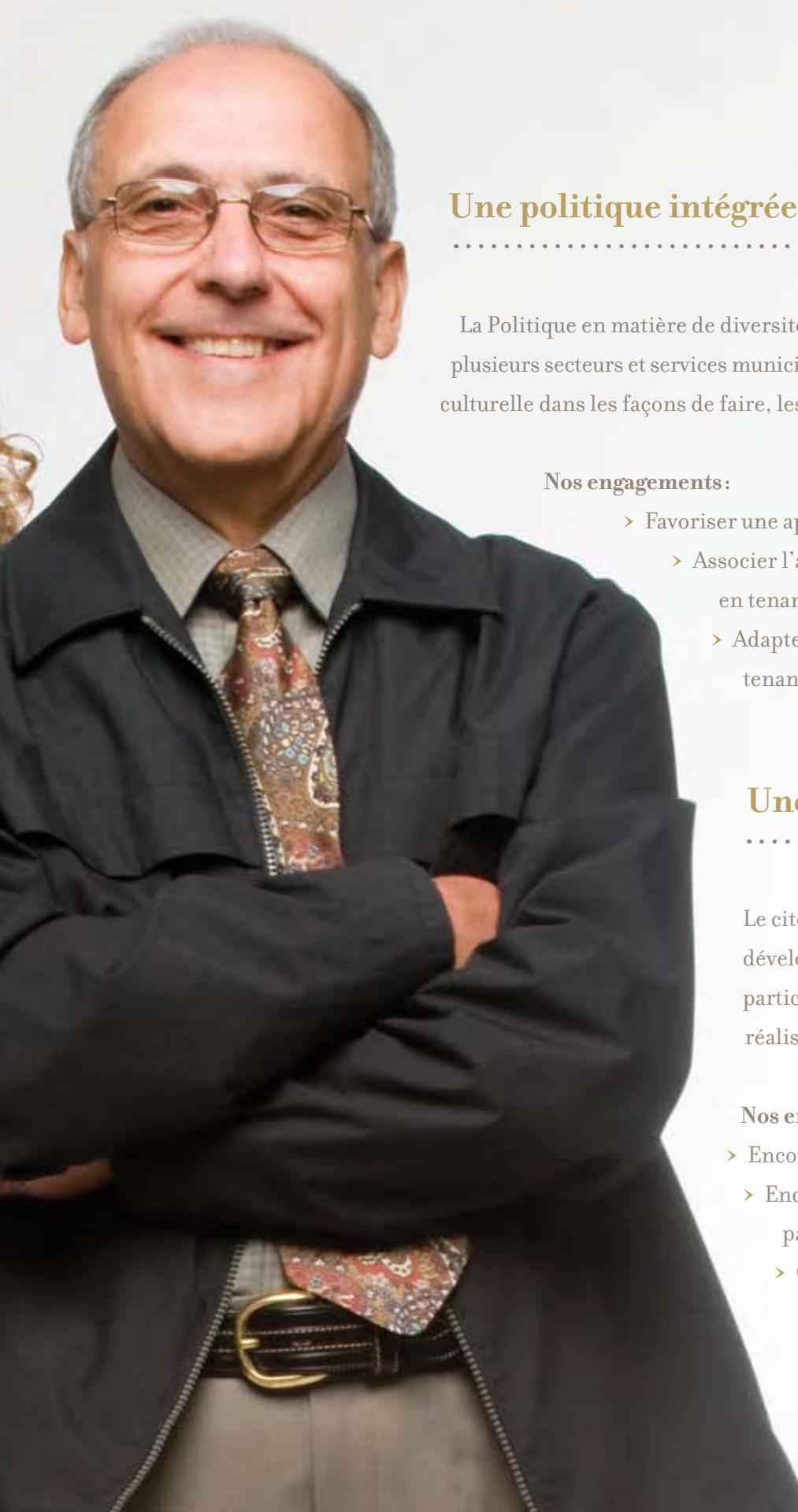
Un territoire ouvert, une approche de proximité

Le citoyen doit considérer que l'ensemble du territoire lui est accessible. Les quartiers et les villages urbains étant identifiés comme les milieux de vie les plus proches des citoyens, la Ville de Gatineau les reconnaît comme des lieux privilégiés afin de créer et maintenir de bonnes relations entre eux, favorisant ainsi une cohabitation harmonieuse.

Nos engagements :

- Continuer à privilégier un plan d'urbanisme qui tient compte des besoins et des enjeux reliés à la diversification de sa population.
- S'assurer que l'offre de logement est adaptée aux changements démographiques.
- Favoriser une approche de proximité.





Une politique intégrée et intersectorielle

La Politique en matière de diversité culturelle interpelle et suscite la participation de plusieurs secteurs et services municipaux. Elle implique la prise en compte de la diversité culturelle dans les façons de faire, les procédures, les réglementations et les politiques.

Nos engagements:

- Favoriser une approche transversale et intersectorielle.
- Associer l'appareil municipal à la réalisation du plan d'action en tenant compte des secteurs d'intervention privilégiés.
- Adapter les règlements, les procédures et les politiques en tenant compte de l'approche interculturelle.

Une participation citoyenne active

Le citoyen est reconnu comme un acteur essentiel pour le développement de sa communauté. Son engagement et sa participation contribueront de façon très importante à la réalisation de cette politique.

Nos engagements:

- Encourager la responsabilisation citoyenne.
- Encourager et soutenir les actions menant à la participation active des citoyens.
- Créer les conditions propices à une participation citoyenne active.

A photograph of four young adults—three women and one man—smiling and hugging each other. They are dressed casually, with one woman in a blue t-shirt, another in a black top, and a third in a purple hoodie. The man has a mustache and is wearing a dark shirt.

Les champs
d'action à
considérer

La Ville doit être en mesure de définir et de reconnaître les différents niveaux d'intervention à considérer par une politique municipale en matière de diversité culturelle et assurer la coordination d'actions concertées créant les conditions propices à l'atteinte des objectifs de son plan d'action.

Dans ce sens, l'approche interculturelle doit se refléter tant sur le plan de la culture et de l'intégration sociale que de l'économie et l'éducation, et devra également tenir compte de la contribution des autres secteurs d'intervention municipale qui y sont intimement reliés.

La culture et les arts

La culture et les arts constituent un terrain favorable à l'échange et au dialogue en plus d'être un outil efficace de promotion, de sensibilisation et d'éducation. L'approche interculturelle reconnaît l'apport des différentes cultures à l'édification de l'identité de ses citoyens et de sa richesse culturelle. Dans ce cadre, la mise en valeur et l'expression des cultures d'origine, incluant la culture locale, est un moyen privilégié pour apprendre à se connaître et à s'apprécier à travers nos différences, mais également nos ressemblances. La mise à contribution de services comme la diffusion, l'animation culturelle, les bibliothèques ainsi que les fêtes et les festivals apparaît ici essentielle pour soutenir l'offre culturelle. La transmission du français en tant que langue commune, de l'histoire et du patrimoine joue également un rôle fondamental pour mieux comprendre l'évolution de la société locale, saisir ses schèmes de référence et de communication et adhérer aux grands principes qui tissent des liens entre les citoyens.



Les loisirs et les sports

Les loisirs et les sports contribuent au bien-être de tous les citoyens. Le partage d'un champ d'intérêt permet à chaque citoyen de se côtoyer dans le cadre d'activités communes et de lieux généralement neutres et pour lesquels des points de référence universels peuvent parfois se substituer à la carence des capacités de communication. Ce secteur est important puisqu'il offre souvent les premières occasions d'intégration, tout en contribuant au développement de la fierté et de la volonté de s'engager dans la communauté. Pour cela, il est important de créer les conditions favorisant son accessibilité ainsi que des portes d'entrée pour le bénévolat.

L'économie

L'établissement durable et la recherche de la qualité de vie des citoyens reposent, en partie, sur la prospérité, la vitalité et le développement économiques du territoire qu'ils occupent. Ils ont ainsi accès non seulement à une offre de produits et de services propre à satisfaire leurs besoins, mais également à des occasions d'emploi leur permettant d'atteindre leurs objectifs. Dans ce cadre, la Ville joue un rôle important pour soutenir l'entrepreneuriat et attirer les investisseurs.

L'emploi

L'atteinte de l'autonomie financière et l'accès au travail sont au cœur de l'intégration. Il s'agit à la fois d'un fil conducteur et du moteur de ce processus. Les initiatives d'accompagnement des citoyens et de référence à des organismes socio-économiques – dans la recherche de solutions aux problématiques reliées à l'obtention d'un emploi, la reconnaissance des diplômes, des acquis et des compétences – doivent donc être fortement encouragées, et ce, dans le cadre d'une approche partenariale avec les principaux acteurs du milieu. La Ville agit également comme modèle en appliquant le principe de l'égalité des chances dans la fonction publique municipale.



L'habitation et l'aménagement territorial

Le logement est considéré comme un lieu important d'accueil et de référence dans lequel se développe le sentiment d'appartenance. La qualité, l'accessibilité et la variété de l'offre de logement favorisent l'installation durable des citoyens. Il est donc souhaitable que la planification urbanistique tende vers un aménagement permettant la mobilité et la représentation de la diversité sur l'ensemble de son territoire afin de favoriser l'inclusion, contrer l'isolement des citoyens et développer un sentiment de bien-être et de sécurité.

La vie communautaire

Un milieu de vie accueillant se reflète dans le dynamisme et les forces qui l'animent. C'est un lieu de rencontre et de partage où l'on apprend à connaître les valeurs fondamentales d'une société et à les mettre en pratique. C'est également un lieu privilégié pour établir des relations interculturelles et engager le dialogue. Les liens entre les citoyens favorisent également l'apprentissage et la pratique d'une langue commune. La vie communautaire doit pouvoir bénéficier de services de proximité adaptés à ses besoins pour être en mesure d'y développer un sentiment d'appartenance et la volonté de participation de chacun, notamment dans un concept de « vivre ensemble » et de cohabitation citoyenne.

La santé et l'environnement

La santé physique et mentale est une condition primordiale au sentiment de bien-être des citoyens qui désirent s'installer et vivre dans un milieu favorisant des conditions optimales de croissance, de longévité et de soins adaptés à leurs besoins. Le citoyen doit donc retrouver une offre adéquate et accessible de services de santé, soutenue par la promotion de saines habitudes de vie. Gatineau peut à cet égard jouer un rôle de collaborateur avec les institutions existantes. La Ville s'investit également dans les questions touchant la qualité de l'environnement sur son territoire et encourage les citoyens à se responsabiliser en participant à un effort collectif dans ce sens.

La sécurité

Le sentiment de sécurité des citoyens contribue à la qualité de vie et constitue souvent une condition essentielle à la volonté d'établissement durable, notamment des familles, mais également des citoyens plus vulnérables, fragilisés par des vécus ou des conditions de vie difficiles ou particulièrement ciblés par des crimes haineux ou des actes anti-sociaux. À ce chapitre, la Ville de Gatineau joue un rôle de gardien de la paix ainsi que de protection de ses citoyens, de prévention de la criminalité et d'application des lois et des règlements édictés par la municipalité, la province et le Canada. Cela présuppose une action soutenue et concertée visant l'identification des besoins de formation, l'amélioration continue de son efficacité et l'adaptation de ses services. La connaissance des valeurs d'équité, de justice et d'honnêteté chez le citoyen l'amène à se responsabiliser face au rôle qu'il peut jouer afin d'optimiser la sécurité dans son milieu de vie. Cela se reflète également dans les actions et les interventions municipales. La lutte contre les préjugés, le racisme et la discrimination est également considérée comme un instrument privilégié pour contrer l'isolement et l'exclusion.

L'éducation

Le niveau d'éducation et l'acquisition de compétences habilitent le citoyen à participer activement au développement de la société dans laquelle il évolue. Il s'agit également d'un terrain favorable pour la transmission et la compréhension des valeurs communes qui seront privilégiées dans les rapports entre les citoyens. Les notions de démocratie et de responsabilisation font partie de cette éducation citoyenne. Toute personne doit pouvoir profiter d'une offre complète et accessible de services d'enseignement et de formation lui permettant d'atteindre les niveaux d'éducation, l'acquisition de compétences ainsi que les occasions d'apprentissage et de mise à niveau dans sa ville. L'identification des besoins de main-d'œuvre actuels et à venir permet également l'instauration d'un programme de formation continue et la préparation de la relève, tout en favorisant une meilleure intégration de tous (y compris les nouveaux arrivants), le maintien d'une main-d'œuvre de qualité et la volonté et la capacité d'enracinement. Dans le secteur de l'éducation, la Ville de Gatineau souhaite agir en tant que partenaire et collaborateur.



Les services aux citoyens

La prise en compte des besoins de tous les citoyens justifie le choix et le mode d'offre de services. Elle s'opère idéalement dans un contexte d'adaptation des services et d'amélioration des compétences à tous les niveaux municipaux. L'accessibilité du transport en commun joue également un rôle primordial pour faciliter la mobilité et le rapprochement des citoyens. La mise en place d'un outil de référence provincial devrait permettre aux municipalités de gérer adéquatement les demandes d'exception, assurant ainsi une certaine uniformité et une cohérence sur l'application des mesures privilégiées au niveau municipal. Un tel cadre de référence est jugé essentiel pour favoriser la cohabitation harmonieuse dans un contexte de diversification de la population, pour faciliter l'intégration et prévenir l'émergence de tensions sociales. De plus, il sera en mesure de guider l'appareil municipal dans ses choix et actions, contribuant à l'amélioration du sentiment de confiance et de compétence de ses employés.

Les communications et la gestion participative

Les communications avec les citoyens sont essentielles au développement d'une identité collective. Elles sont le véhicule privilégié pour transmettre des messages, faire connaître les grandes orientations municipales à l'ensemble de la population et promouvoir la participation citoyenne. Parallèlement, elles incitent le citoyen à exprimer ses attentes, à préciser ses besoins et à communiquer les avis et les commentaires qui contribueront au développement de sa municipalité. La gestion participative responsabilise le citoyen, mais également l'appareil municipal dans le cadre de l'exercice d'un partenariat «ville-citoyen» qui définit le citoyen comme un acteur important qui possède la capacité d'influencer les décisions qui le concernent. La collaboration des médias est également jugée primordiale, en les associant à la démarche de compréhension des grands principes et des grandes orientations qui sont proposés aux citoyens.

La gouvernance et la mise en œuvre

La gouvernance

Pour assurer sa pérennité et la réalisation des objectifs de sa politique, la Ville de Gatineau mettra en place une structure de gouvernance efficace pour poursuivre le développement de sa politique tout en apportant les ajustements nécessaires.

La mise en œuvre

La Ville s'assurera que la mise en œuvre de la politique et de son plan d'action s'effectuera à un niveau assurant sa transversalité afin d'optimiser la contribution de l'ensemble des champs d'action interpellés. Le mandat qui doit être réalisé concerne l'expression des cultures, le rapprochement interculturel, la lutte aux préjugés, au racisme et à la discrimination, ainsi que l'accueil, l'intégration et la participation.



Conclusion



L'émergence de l'identité municipale repose sur de grands principes et de grandes valeurs qui orientent ses décisions et ses actions tout en associant l'ensemble de ses citoyens à son processus de développement. La proposition d'une définition inclusive et englobante de la diversité culturelle traduit bien la perspective citoyenne dans laquelle cette politique s'inscrit. La prise en compte de la diversité culturelle fait déjà partie intégrante des grands enjeux cités dans notre planification stratégique et se reflète de plus en plus dans le discours politique. L'engagement qui a été pris dans le cadre de la politique culturelle de développer une politique interculturelle trouve son écho dans la politique municipale en matière de diversité culturelle qui est maintenant proposée et positionne clairement les intentions de la Ville de Gatineau à cet égard.

La mise en œuvre du plan d'action est soutenu par l'attribution de ressources et de moyens appuyant sa réalisation.

Cette politique aura également une influence déterminante sur les politiques et les réglementations qui encadrent l'offre de services aux citoyens.

Elle invite ainsi la collaboration de tous afin de répondre aux objectifs qu'elle s'est fixés.

Remerciements

Cette politique en matière de diversité culturelle témoigne de la volonté et de l'effort partagés de toute une communauté ainsi que de différents paliers d'intervention, tant au niveau municipal que provincial, qui ont offert leur soutien pour sa réalisation. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé à doter la Ville de Gatineau d'une politique qui reflète notre réalité actuelle et nous propulse déjà vers l'avenir.

Membres de la commission

Monsieur Simon Racine, *président*
Monsieur André Laframboise, *conseiller*
Monsieur Luc Montreuil, *conseiller*
Madame Mireille Apollon
Madame Estelle Desfossés
Monsieur François Desrochers
Monsieur François Dubé
Monsieur Nicolas Gilbert
Monsieur André Laprise
Madame Monique Légeré
Madame Louise Mercier
Monsieur Pierre Schnubb
Madame Danielle Grégoire (jusqu'en 2008)
Monsieur Guy Jean (jusqu'en 2008)
Monsieur Maxime Pedneaud-Jobin (jusqu'en 2007)

Personnes-ressources à la commission

Madame Danielle Dubé, *directrice de la Direction générale du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec*

Monsieur Michel-Rémi Lafond, *président du Conseil régional de la culture de l'Outaouais*

Monsieur Louis-Paul Guindon, *directeur du Module de la culture et des loisirs de la Ville de Gatineau*
Monsieur Louis Cabral, *directeur du Service des arts, de la culture et des lettres de la Ville de Gatineau*
Mireille Boudreault, *directrice du Service des arts, de la culture et des lettres de la Ville de Gatineau* (jusqu'en 2007)

Membres du comité de suivi

Monsieur Simon Racine
Monsieur Joseph De Sylva
Monsieur Louis Cabral
Madame Mireille Boudreault (jusqu'en 2007)
Madame Mireille Apollon
Monsieur Jacques Briand
Monsieur Pierre Legros
Madame Yudy Quintero
Madame Annie-Claude Scholtès

Secrétariat et comptabilité

Madame Diane Lemelin
Madame Lucie Thibaudeau

Recherche, analyse et rédaction

La firme de consultants Christian Poirier
Madame Annie-Claude Scholtès

Soutien à la consultation

Madame Sonia Bisson
Monsieur Jacques Briand
Madame Suzanne Dagenais
Madame Sabine Daniel
Monsieur Pascal Thivierge

Communications

Madame Francine Craig
Madame Isabelle Desfossés
Madame Sophie Godbout

Soutien financier

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec





Ville de Gatineau
C. P. 1970, succ. Hull
Gatineau (Québec) J8X 3Y9
3-1-1, 819 595-2002
ou 1 866 299-2002 (sans frais)
info@gatineau.ca

Ville de
Gatineau
www.gatineau.ca